



CONSEIL DE LA  
TRANSFORMATION  
ALIMENTAIRE  
DU QUÉBEC



POUVOIR NOURRIR  
POUVOIR GRANDIR

*L'Union des producteurs agricoles*

## MANIFESTE POUR UNE STRATÉGIE QUÉBÉCOISE DE L'AGROALIMENTAIRE

---

Le 30 novembre 2015

Alors que la demande alimentaire est en forte croissance à l'échelle de la planète, propulsée par le développement social et économique, l'ouverture des marchés et l'explosion démographique;

Alors qu'on anticipe que le prix des aliments demeurera à un niveau plus élevé que par le passé;

Le Québec doit avoir sa propre **stratégie agroalimentaire** afin d'assurer sa sécurité alimentaire et de saisir toutes les opportunités que lui offrent ces perspectives.

---

**Sylvie Cloutier**

Présidente-directrice générale  
Conseil de la transformation  
alimentaire du Québec

---

**Marcel Groleau**

Président général  
Union des producteurs agricoles

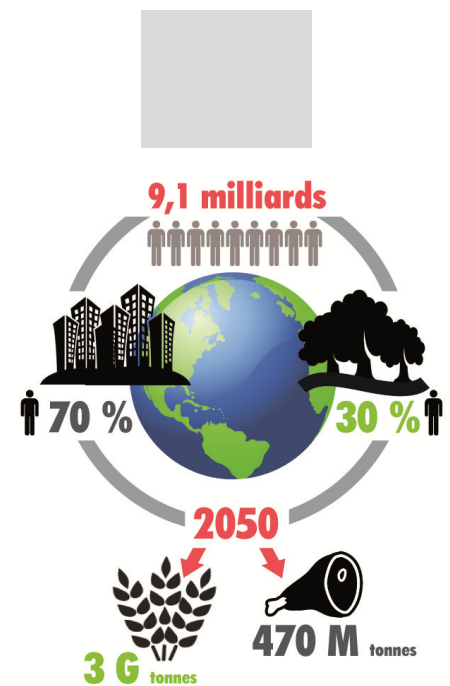
## NOURRIR LE MONDE EN 2050<sup>1</sup>

Selon les projections, pour nourrir 9,1 milliards de personnes, la production planétaire d'aliments devra progresser de 70 % :

- Cela signifie augmenter de 50 % la production annuelle de céréales, pour atteindre 3 milliards de tonnes
- Et presque doubler la production annuelle de viande pour atteindre 470 millions de tonnes (72 % seront destinés aux pays en développement, contre 58 % aujourd'hui)

On estime que les zones urbaines accueilleront 70 % de la population mondiale, contre 49 % actuellement.

Pour relever ce défi alimentaire, des investissements majeurs seront nécessaires.



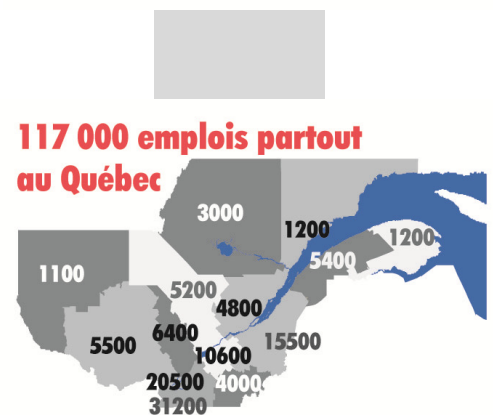
## L'AGROALIMENTAIRE, UNE CARTE GAGNANTE POUR LE QUÉBEC

En 2014, l'agriculture et la transformation alimentaire ont généré des ventes s'élevant respectivement à 8 G\$ et 24 G\$.

Les deux secteurs combinés<sup>2</sup> :

- ont maintenu plus de 117 000 emplois directs répartis dans toutes les régions du Québec (55 400 emplois en agriculture, premier employeur du secteur primaire, et 62 000 emplois en transformation alimentaire, premier employeur manufacturier).
- génèrent 11 G\$ de PIB (direct, indirect et induit), soit 5,9 % du PIB québécois et plus de 4,5 G\$ de revenus pour les divers paliers de gouvernement.
- sont à la source de plus de 200 000 emplois directs, indirects et induits, soit 5,1 % des emplois de la province.

Les montants investis en agroalimentaire créent plus d'emplois que ceux alloués à la première transformation des métaux, à la fabrication de matériel de transport<sup>3</sup> et à l'extraction de minerai, de pétrole et de gaz. Dans les deux premiers cas, l'industrie agroalimentaire génère également plus de PIB et de revenus de taxation.



<sup>1</sup> Source : Comment Nourrir le Monde 2050, FAO

<sup>2</sup> ÉcoRessources, Mise à jour des retombées économiques de l'agriculture pour le Québec, 2014.

<sup>3</sup> Comprend les établissements dont l'activité principale est la fabrication de matériel servant à transporter gens et marchandises, que ce soit sur route, sur rail, par les airs ou sur l'eau.

Un investissement en agriculture crée 2,5 fois plus d'emplois qu'un investissement dans le secteur de la fabrication de matériel de transport. Pour leur part, les secteurs de la fabrication d'aliments et de la fabrication de boissons et produits du tabac, créent respectivement 1,7 et 1,2 fois plus d'emploi que le secteur du matériel de transport<sup>4</sup>.

Entre 2007 et 2014, les retombées de l'agroalimentaire ont crû de façon plus importante que celles de l'ensemble de l'économie québécoise.

La balance commerciale agroalimentaire du Québec était positive de 400 M\$ en 2014, avec des exportations internationales qui totalisaient 7G\$ et des importations de 6,6G\$. Les surplus commerciaux du secteur agroalimentaire permettent de réduire le déficit commercial du Québec qui était de 14 G\$ en 2014.

Près de 70 % de la production agricole du Québec est transformé par des entreprises d'ici, un effet levier exceptionnel en termes de retombées. Dans les autres provinces, ce pourcentage n'est que de 27 %.

## L'agroalimentaire a sa place dans le plan économique du gouvernement du Québec

Le secteur agroalimentaire est absent du Plan économique du gouvernement du Québec. À l'instar de l'Ontario, une stratégie gouvernementale pour le développement de l'agroalimentaire doit être élaborée et intégrée à ce Plan. Cette stratégie devrait comporter trois axes d'intervention :

**STIMULER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ**

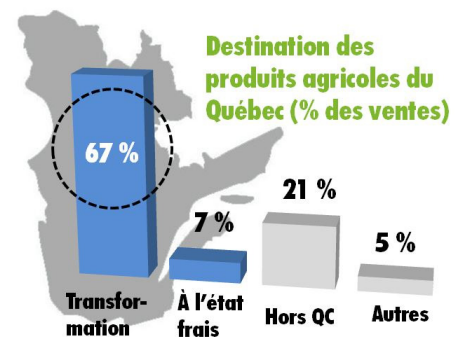
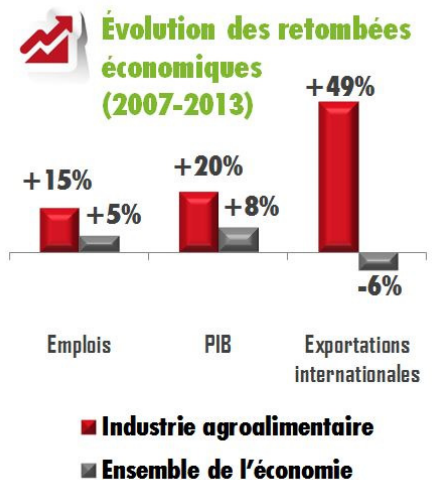
**INVESTIR EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT**

**FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE**

## STIMULER L'INVESTISSEMENT PRIVÉ

### CONSTATS

Malgré l'importance indéniable des secteurs de l'agriculture et de la transformation alimentaire, les investissements requis pour adapter les entreprises aux défis de l'avenir sont insuffisants et inférieurs à ceux de nos principaux concurrents. L'industrie montante des vins du Québec en est un bel exemple : un plan de commercialisation et de mise en valeur existe, mais le soutien financier nécessaire pour actionner le levier de l'investissement tarde à venir.



ÉcoRessources, Mise à jour des retombées économiques de l'agriculture pour le Québec, 2014. Compilation : ÉcoRessources, 2014.).

Compilation MAPAQ.

<sup>4</sup> ÉcoRessources, Mise à jour des retombées économiques de l'agriculture pour le Québec, 2014.

Entre 2010 et 2014, les investissements annuels des entreprises agricoles québécoises ont diminué de 121 M\$ soit, une baisse de 17,5 %. Pour la même période, dans les autres provinces c'est plutôt une hausse de 19 % qu'on observe. Au niveau de la transformation, les investissements québécois stagnent, alors qu'ils ont repris de la vigueur ailleurs au Canada.

Le secteur québécois de la transformation alimentaire crée en moyenne moins de valeur (PIB) par emploi (110 000\$) que le secteur manufacturier (122 000\$). Sa valeur de production par heure travaillée s'établit à 35 \$, comparée à 49 \$ pour le secteur manufacturier, et 40 \$ pour l'ensemble de l'économie<sup>5</sup>. Il est en déficit de compétitivité et de productivité par rapport à l'Ontario.

En agriculture, les programmes de sécurité du revenu ne permettent plus de soutenir efficacement les entreprises. La mondialisation et les changements climatiques accentuent les risques, alors que les attentes sociétales augmentent les coûts. Depuis 2010, le Québec a perdu 30 % des fermes dans les secteurs bovins, porcins et ovins.

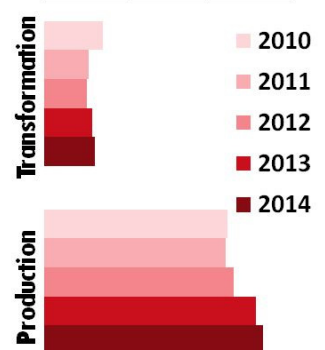
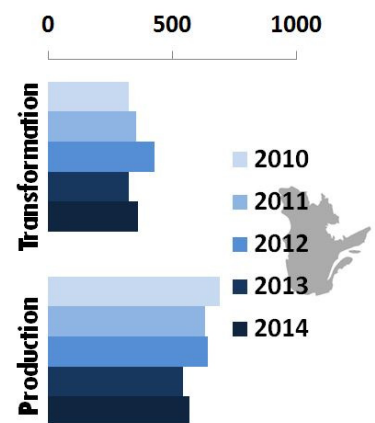
Il faut aussi sécuriser les investissements dans les secteurs sous gestion de l'offre, un fleuron de l'agroalimentaire du Québec avec 43 % des recettes agricoles à la ferme.

Les barrières à l'établissement de la relève agricole sont nombreuses, notamment l'accès aux terres, dont la valeur ne cesse d'augmenter, dépassant largement leur potentiel agronomique. Le transfert des fermes devient très difficile, voire impossible dans certaines régions et pour certains secteurs. La relève pose également un défi important pour les entreprises du secteur de la transformation. Dans ce cas-ci, c'est le maintien des sièges sociaux au Québec qui est en jeu.

## ATTENTES

- ❖ **Un programme d'appui à la modernisation et au développement des entreprises agricoles et de transformation alimentaire leur permettant d'être à la fine pointe de la technologie et de s'adapter aux nouvelles attentes sociétales.**
- ❖ **La mise en œuvre des recommandations du Groupe de travail sur la sécurité du revenu en agriculture au Québec, notamment les bonifications proposées aux programmes Agri-Québec, Agri-Québec Plus et d'assurance stabilisation des revenus agricoles (ASRA).**
- ❖ **L'adaptation des mesures d'aide à la relève aux nouvelles réalités de l'établissement en agriculture.**
- ❖ **La mise sur pieds d'un fonds d'investissement pour permettre le transfert des entreprises de transformation à la nouvelle génération.**

### Dépenses d'immobilisation



Statistique Canada. Tableau 029-0045 - Immobilisations et réparations, selon le Système de Classification des Industries de l'Amérique du Nord (SCIAN), Canada, provinces et territoires, annuel (dollars). Compilation : UPA, 2015.

<sup>5</sup> ALTA, Finances et fiscalité, 2007

## INVESTIR EN RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

### CONSTATS

Les investissements en recherche et développement dans les secteurs de la production et de la transformation alimentaire sont nettement insuffisants (1,5 % du PIB pour les deux secteurs combinés). Ils sont inférieurs à ceux réalisés en moyenne dans les autres secteurs d'activité. Globalement, le Québec consacre 2,27 %<sup>6</sup> de son PIB en recherche et développement. Alors que la province investissait plus que l'ensemble des pays membres de l'OCDE depuis un bon nombre d'années, elle est passée sous la moyenne en 2012, les membres de l'OCDE investissant plus de 2,33 % de leur PIB en recherche et développement<sup>7</sup>.

Les secteurs québécois de la production et de la transformation alimentaire devraient investir 255 M\$ annuellement en recherche pour demeurer compétitifs, soit un peu plus de 2,3 % du PIB combiné des deux secteurs. Actuellement, ces sommes sont de l'ordre de 170 M\$/année (60 M\$ du gouvernement fédéral, 25 M\$ du gouvernement du Québec, 85 M\$ des acteurs de la filière).<sup>8</sup>

Il y a une grande dispersion des ressources allouées à la recherche et peu de coordination des efforts consentis. Or, plusieurs sujets de recherche nécessitent des travaux et des analyses similaires.

### ATTENTES

- ➡ **Une hausse de la contribution du gouvernement du Québec de 85 M\$ par an dans le financement de la recherche en agriculture et en transformation alimentaire (dans les structures et les programmes).**
- ➡ **L'adaptation des crédits d'impôt à la recherche et au développement afin qu'ils couvrent le développement de produits et incitent à la modernisation et à l'amélioration de la productivité des entreprises.**
- ➡ **La création par le ministère de l'Agriculture de lieux de concertation, tels des forums permanents réunissant chercheurs, conseillers et producteurs agricoles, afin d'accroître la cohésion entre les projets de recherche appliquée et les besoins d'adaptation aux exigences des marchés pour les entreprises agricoles.**



<sup>6</sup> Dernière donnée disponible pour le Québec : 2012. Source : Institut de la statistique du Québec, Dépenses intra-muros de R-D (DIRD) en pourcentage du PIB, compilation de l'Institut de la statistique du Québec, 2015.

<sup>7</sup> Institut de la statistique du Québec, Dépenses intra-muros de R-D (DIRD) en pourcentage du PIB, compilation de l'Institut de la statistique du Québec, 2015.

<sup>8</sup> Rapport d'analyse : *Comment accroître l'impact et les retombées de la recherche en agriculture au Québec?*, UPA, printemps 2012

## FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DE LA MAIN-D'ŒUVRE

### CONSTATS

L'agriculture et la transformation alimentaire sont aux prises avec une pénurie de main-d'œuvre, principalement pendant les périodes de pointe, de mars à novembre.

La réforme de l'assurance-emploi, en 2013, a réduit le bassin de main-d'œuvre saisonnière. La réforme du programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) de 2015 a accru la difficulté d'embauche, autant en agriculture qu'en transformation.

La lourdeur administrative et le manque de flexibilité des programmes fédéraux de travailleurs étrangers (PTAS et PTET) ont complexifié l'accès à de la main-d'œuvre étrangère temporaire, qualifiée et compétente.

Le niveau de spécialisation requis chez les employés est aussi un défi important pour le secteur.

L'industrie doit investir pour valoriser la filière alimentaire et faire la promotion de ses métiers. Les comités sectoriels de main d'œuvre ne couvrent qu'une partie de ce mandat et leurs moyens sont limités. Le CTAQ a pris le relais avec des initiatives Web : la plateforme ÀtableQuébec vise à rejoindre la population, à lui faire connaître la filière et à attirer vers notre secteur d'activité un bassin de main-d'œuvre diversifiée et compétente.

### ATTENTES

- **Que les ministères de l'Agriculture, de l'Éducation et de l'Économie allouent des budgets à la valorisation des métiers de la filière agroalimentaire.**
- **Que le gouvernement du Québec interpelle le fédéral afin qu'il simplifie le processus d'embauche de travailleurs étrangers temporaires.**
- **Que les gouvernements soutiennent l'industrie et collaborent avec elle afin de tendre vers une adéquation entre la formation offerte et les besoins de main-d'œuvre des entreprises.**

**Une des conditions essentielles au déploiement efficace d'une stratégie agroalimentaire réside dans le maintien et le renforcement de notre tissu institutionnel, notamment la Régie des marchés agricoles et alimentaires, la Commission de protection du territoire et des activités agricoles, les maisons d'enseignement, les institutions de recherche et les systèmes d'inspection des aliments.**

### Confiance des agriculteurs et des transformateurs

Envers leur secteur **75 %**

Envers leur entreprise **90 %**

### Les principales préoccupations

#### Des agriculteurs

- concurrence
- normes environnementales
- disponibilité des terres

#### Des transformateurs

- main-d'œuvre

### Les aspirations des jeunes agriculteurs

Le mode de vie sur la ferme **92 %**

Être propriétaire **84 %**

ÉcoRessources, Sondage réalisé auprès de 400 chefs d'entreprise, dont 200 producteurs agricoles et 200 fabricants d'aliments, 2014.

Sondage du B.I.P. auprès de 700 jeunes, 2015.